

CH/Révision de l'AVS: l'USAM ressort l'idée de la retraite à 67 ans

Berne (awp/ats) - L'Union suisse des arts et métiers (USAM) relance son idée de porter l'âge de la retraite à 67 ans pour assainir les finances de l'AVS. Elle propose un relèvement par étape entre 2018 et 2030. Selon l'USAM, la majorité des actifs est encore performante à 65 ans".

Deux semaines après l'échec au Parlement de la 11e révision de l'AVS, l'organisation faîtière des PME relance le débat autour de l'assurance vieillesse et survivants en ressortant et en développant une idée qu'elle avait présentée en 2004. Le conseiller fédéral Pascal Couchepin avait déjà évoqué cette option quelques mois plus tôt.

"Un relèvement de l'âge de la retraite peut être exigé", estime le directeur de l'USAM Hans-Ulrich Bigler cité dans un communiqué publié jeudi à Berne. "Aujourd'hui la grande majorité des actifs n'est pas seulement en forme et performante à 65 ans, mais encore prête à s'investir". L'âge de la retraite sera identique pour les hommes comme pour les femmes au terme de ce processus par étapes.

Pour l'USAM, les finances de l'AVS ne pourront pas être assainies par des réductions de prestations. Des économies ponctuelles sont possibles mais l'USAM s'oppose catégoriquement à des réductions de rentes généralisées, a rappelé Hans-Ulrich Bigler.

ats/mm

(AWP/14 octobre 2010 10h30)